

Question écrite

Madame Nicole Borvo Cohen-Seat attire l'attention de Monsieur le Ministre de la Culture sur le devenir des locaux du cinéma Grand Ecran Italie dans le 13^e arrondissement de Paris. A l'époque de la précédente mandature la Ville de Paris a pris la responsabilité de signer en octobre 1991 avec la société d'exploitation Gaumont Grand Ecran Italie une convention réduisant la durée d'exploitation de cette salle de 20 à 15 ans. Cette convention stipule que l'exploitant doit requérir l'agrément de la ville pour tout changement de l'affectation de l'activité jusqu'en novembre 2006 seulement. En revanche, aucune disposition de la convention ne prévoit l'hypothèse d'une fermeture de la salle. L'ancienne équipe municipale est ainsi largement responsable de la situation actuelle. Mais on ne peut en rester à ce constat et les industries culturelles doivent bénéficier d'une intervention publique utile. Le projet de démolition de la société EuroPalaces-Gaumont et l'éventuelle mise en place d'un centre commercial rencontre la désapprobation de nombreux élus et de la population tant du quartier que, plus largement, de Paris et d'Ile de France. Les pouvoirs publics ne peuvent rester l'arme au pied. C'est pourquoi elle lui demande ce qu'il compte faire pour qu'une concertation entre tous les acteurs – l'Etat, la Mairie et les exploitants – s'engage en vue de maintenir la vocation culturelle des lieux.

Paris, le 5 janvier 2006

Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice et Conseillère Communiste de Paris
Présidente du Groupe Communiste Républicain et Citoyen au Sénat